



MAIRIE DU BEC HELLOUIN

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 63 – OCTOBRE 2021

REUNION DU 17 JUIN 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FINET Pascal, Maire.

Etaient présents : MM. FINET, THONNEL, COUY, FALCE, GAUTIER Mmes LABOIS, BRUNY, HUGUET-HERMENAULT, GEOFFRION

Absents excusés : Mme DECONNINCK et M. BRETBEAU
Mme LABOIS a été désignée secrétaire de séance.

Audit énergétique

M. le Maire a informé le conseil municipal que dans le cadre du plan de relance décidé par l'Etat, à la suite de la pandémie de la Covid 19, un important programme de subventions (DETR, DSIL) est prévu pour les communes rurales et les collectivités locales, en particulier dans la cadre des opérations relatives à la réhabilitation des bâtiments publics, sous réserve qu'un audit énergétique préalable ait été réalisé pour définir les actions à mener et les objectifs à atteindre.

Pour anticiper ce dossier et faire réaliser cet audit, la mairie a réalisé une consultation de différents intervenants et bureaux d'études figurant sur une liste de personnes parfaitement habilitées et sur la base d'un cahier des charges fournis par l'ADEME.

La société ENERGY – CONSULT a remis la proposition technique et financière qui présente le meilleur rapport qualité – prix pour un coût de 3 800,00 euros hors taxe (soit 4 560,00 euros TTC, TVA en plus au taux de 20 %) pour l'ensemble du bâtiment mairie – bibliothèque - salle et logement annexes.

M. Le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir statuer sur l'opportunité de réaliser cet audit énergétique qui pourrait permettre de bénéficier de subventions au dessus des taux habituels et sur le choix de la société ENERGY – CONSULT.

Le conseil municipal après avoir délibéré a accepté cette proposition.

Adhésion et cotisation à l'Association des Chemins du Mont Saint Michel

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a :

- accepté que la commune adhère à l'Association des Chemins du Mont St Michel dont notre village est l'une des étapes,
- accepté la cotisation d'un montant de 50€
- décidé d'inscrire cette dépense au budget
- chargé M. le Maire de régler cette dépense

Prix des concessions et des cases du funérariums dans le cimetière

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a fixé pour une durée maximale de 30 ans, le prix de la concession d'une case dans le futur colombarium, d'une part à 700,00 € (pas de TVA appliquée) par case pour une occupation d'une seule urne, d'autre part à 300,00 € (pas de TVA appliquée) pour le dépôt d'une seconde urne dans une même case déjà concédée pour la durée résiduelle de concession et enfin à 60,00 € (pas de TVA appliquée) pour le simple dépôt de cendres dans le jardin du souvenir.

Fixé pour une durée maximale de 50 ans, le prix de la concession classique à 300,00 € (pas de TVA appliquée) par concession de 1 mètre de large sur 2 mètres de longueur.

Frais de scolarisation des enfants dans le regroupement pédagogique de Calleville-La Haye de Calleville

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a :

- **Accepté** à compter du 1^{er} septembre 2021 prochain, le passage de 480 € à 550 € par enfant, décidé par le « regroupement pédagogique » Calleville / La Haye-de-Calleville, pour le règlement du montant de la participation annuelle demandée aux communes ayant des enfants scolarisés dans le groupement scolaire ;

- **Autorisé** M. Le Maire à signer d'une part, l'avenant n°1 à la convention visée par les services de la Préfecture pour le contrôle de légalité et d'autre part, tous les ans, les pièces comptables de mandatement nécessaires au règlement financier de ce dossier.

Subvention pour la reconstruction après l'incendie de l'église de Romilly-la-Puthenaye

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de 350€ pour la reconstruction de l'église de Romilly-la-Puthenaye suite à son incendie.

REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FINET Pascal, Maire.

Etaient présents : MM. FINET, THONNEL, COUY, BRETBEAU et GAUTIER Mmes HUGUET-HERMENAULT et GEOFFRION

Absents excusés : Mme DECONNINCK, LABOIS et BRUNY et M. FALCE

M. THONNEL a été désigné secrétaire de séance.

Bibliothèque

L'intercom Bernay terre de Normandie gère les trois bibliothèques communautaires de l'ancien territoire Brionnais (Neuville sur Authou, St Eloi de Fourques et Le Bec-Hellouin).

Toutes les autres bibliothèques du nouveau territoire sont gérées par les Communes.

Par souci d'équité sur le territoire, il nous est proposé d'accepter le transfert de notre bibliothèque Alban Querol dans la compétence communale.

Le transfert sera accompagné de toutes les charges financières correspondantes.

Une réunion a eu lieu avec le Vice-Président chargé de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui doit nous présenter une proposition chiffrée.

Mme Edith Legay en poste à la bibliothèque de St Eloi s'est portée candidate au poste créé à la bibliothèque du Bec-Hellouin pour un contrat de 20 h /semaine,

Le Conseil municipal l'a reçu et a été attentif à sa présentation.

Nous reviendrons lors d'un prochain bulletin sur ce transfert.

Départ en retraite de notre agent Dominique Osmont

Dominique Osmont en poste à la commune depuis le 1^{er} janvier 2000 a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2021.

Compte tenu des conditions sanitaires, il n'a pas été possible d'organiser une manifestation pour son départ.

Il recevra un cadeau de départ en présence du conseil municipal.

Si vous souhaitez exprimer votre sympathie, une urne est à votre disposition dans l'entrée de la mairie pour y déposer des espèces ou un chèque à son ordre.

Embauche de M PATIN Lionel

M. Lionel Patin a été engagé pour remplacer M. Osmont en tant qu'agent contractuel chargé des travaux d'entretien dans la commune.



Monsieur PATIN âgé de 44 ans et domicilié dans la Commune, a été invité à se présenter aux conseillers municipaux. Il a pris son poste le 01 octobre 2021.

Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion de l'Eure (CDG 27)

M. le Maire informe le conseil municipal que les communes ont l'obligation de souscrire une assurance spécifique pour couvrir des risques non couverts par le statut de ses agents.

Le Cdg 27, compte tenu des obligations du code des marchés publics, se charge d'organiser une consultation pour les communes du département. Cette procédure en cours depuis 2020 vient de se terminer et son président a signé le marché avec la compagnie d'assurance SOFAXIS.

Le conseil municipal a accepté d'adhérer au nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025 pour ses agents titulaires et contractuels.

Redevance d'occupation du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur les ouvrages de productions et de distribution d'électricité et de gaz

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport, de production et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et gazière (131,00 euros pour 2021).

Commémoration du 11 novembre 2021

Au vu des conditions sanitaires encore appliquées au jour de la réunion, le conseil municipal a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas du 11 novembre.

Une messe sera dite à l'abbaye à 10h30 en mémoire des victimes des deux guerres, puis une gerbe sera déposée au monument aux morts. Le conseil municipal a décidé de reconduire la distribution des bons d'achat dont la valeur s'élèvera à la somme de 22€ par personnes de plus de 65 ans vivant seule + 11€ si une seconde personne de plus de 65 ans vit au foyer.

Ces bons seront à faire valoir dans l'un des établissements du Bec, boutiques, restaurants, salon de thé, antiquaire, curiosités et boutiques de l'abbaye ou du Monastère Ste Françoise Romaine et être utilisés avant le 31/08/2022.

Questions Diverses :

Christian Leudet et Patrice Guillemot, propriétaires de la boutique d'Antiquités Rue du Chanoine Porée ont prévu de faire un don à la commune d'un lustre en cristal qui sera accroché en toute sécurité dans le chœur de l'église paroissiale. Le conseil municipal accepte cette donation et remercie les généreux donateurs

ACTIVITES AU VILLAGE : dans les locaux annexes de la mairie du Bec Hellouin

Pratique du Qi Gong

L'association Mon Village propose des cours de QI GONG animé par Laurent Renault, professeur diplômé, le lundi de 19h à 20h45 ou le vendredi matin de 10h à 11h45 dans la salle d'activités à la mairie.

La cotisation annuelle sera pour les adhérents de l'association Mon Village : 160 € et pour les non adhérents : 170 € avec possibilité de régler en 3 fois.

Des cours de peintures ont lieu également tous les jeudis à 17h à la salle polyvalente

Ateliers d'expressions graphiques basés sur du dessin, organisés par M. Philippe Jegou sous l'égide de l'Association Mon Village, à partir de novembre 2021 tous les vendredi après - midi, à partir de 14h00, pour des séances de 3 heures.

UN VIDE DRESSING

(Vêtements et accessoires Femme et Homme)
sera organisé par l'association **Les Heures Joyeuses**

Le samedi 27 novembre 2021

de 10h à 18 heures

Salle des fêtes du Bec Hellouin

Si vous êtes intéressé pour exposer, merci de contacter Jean-Paul Vittecoq - Tel: 06 29 57 55 75 ou par mail : jpvittecoq@orange.fr

Seuls les habitants du village pourront exposer.

Site internet de la commune du Bec Hellouin

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} avril 2021, un nouveau site internet dédié à notre commune a été mis en ligne.

Vous pourrez y trouver des informations pour les visiteurs tant historiques que pratiques (hébergements, restauration), pour les habitants des informations pratiques mais aussi des informations de dernières minutes (coupure d'électricité par exemple), des actualités et l'agenda des manifestations dans notre village.

N'hésitez pas consulter www/lebechellouin.fr et à le partager largement.

Eclairage Public :

De nombreux points lumineux sont défectueux, l'entreprise Brunet Bataille interviendra le 6 décembre 2021 pour réaliser l'entretien des luminaires et en profitera pour installer les illuminations de Noël.

Pour information, nous avons conventionné avec cette entreprise pour qu'elle intervienne deux fois dans l'année pour changer les lampes défectueuses.

Concert à l'église le samedi 11 décembre 2021 à partir de 19h30 :
Avec Vanessa Boulard, ANTHONY Houssais et Eric Desprez

Un vin chaud offert par l'association Mon Village sera servi à l'entrée et à la sortie du concert.

INFORMATIONS

- Prochaine commande groupée de fioul : date limite des inscriptions le jeudi 16 décembre 2021

Services

Mairie : lundi : 14h à 16h et vendredi : 16h à 19h (hors jours fériés) –

Tel 09 62 37 76 63 Courriel : mairie-lebechellouin@orange.fr

Agenda

11 novembre à 10h à l'abbaye : messe de commémoration pour les victimes des guerres 14-18 et 39-45 suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts